



## ENVIRONNEMENT

# Espace naturel régional de Rougeau-Bréviande



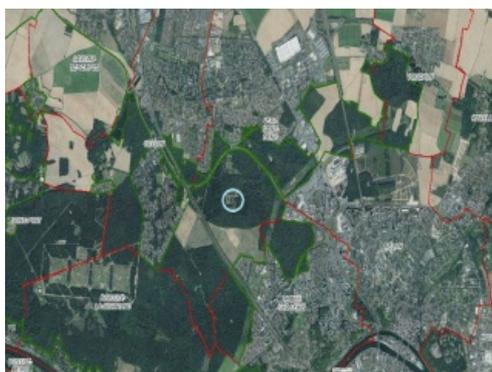
Vers un réaménagement du Bois de Bréviande : les premières étapes



Créé le : 13/01/2021 - Mis à jour le : 13/01/2021

## Le Bois de Bréviande fait peau neuve !





Les étés 2019 et 2020 ont été particulièrement remarquables pour leur caractère caniculaire, avec les pratiques qui y sont généralement associées, à savoir les sorties en forêt.

Le Bois de Bréviande connaît, depuis toujours, une forte fréquentation qui oblige l'AEV (en tant que gestionnaire), à veiller à la bonne sécurité des usagers et évidemment, du massif lui-même.

La plaine enherbée, située à proximité de la Maison Forestière de Bréviande, était équipée pour satisfaire les pratiques de barbecue, depuis la fin des années 80. Outre la vétusté des ouvrages (barbecues et fontaine), des feux sauvages sont de plus en plus souvent constatés alors même que le risque incendie est important. D'autant plus important que l'accès des secours et la patrouille équestre assurant la surveillance voient leur accès au site contraint voire empêché par des stationnements anarchiques constatés au niveau des voies et parkings d'entrée de site.

Pour éviter que cette situation à risque ne perdure, l'AEV a décidé de prendre de nouvelles mesures.

Celles-ci devraient s'organiser en plusieurs étapes :

- modification du Règlement intérieur des espaces naturels régionaux, interdisant désormais l'usage des barbecues et évidemment des feux en forêt, permettant ainsi la mise en conformité avec le code forestier qui interdit les feux en forêt,
- pose de panneaux rappelant l'interdiction de faire des feux en forêt et de circuler pour les engins à moteur,
- démantèlement des équipements présents sur le site, d'ici **fin janvier 2021**
- réaménagement progressive des stationnements et accès, **1er trimestre 2021**
- étude visant à « repenser » l'aménagement du site, en relation avec les élus locaux et en concertation avec les usagers de la forêt, **2ème semestre 2021 - 1er semestre 2022.**

*Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.*

Pour en savoir plus : [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr) ↗



<http://www.facebook.com/aevidf> <https://www.facebook.com/aevidf/> (<https://www.facebook.com/aevidf/>)



<http://twitter.com/aevidefrance> (<http://twitter.com/aevidefrance>)